

# Les résultats des deux sessions du Bac annoncés le 25 juillet

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4222 - Ven. 14 - Sam. 15 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Tizi-Ouzou

## Un réseau national de trafic de drogue démantelé

Louh : la justice avance à «pas sûrs»

## Plus de 3 400 affaires de corruption traitées

### Le défilé des vendeurs d'armes

Par Mohamed Habili

**A**près le chef de la diplomatie américaine, lui-même précédé de ses homologues allemand et britannique, c'est au tour du ministre français des Affaires étrangères de tenter sa chance en vue de réconcilier le Qatar avec ses quatre pays arabes boyotteurs, d'autant plus que les premiers ne semblent pas avoir réussi à rapprocher les points de vue des protagonistes de la crise. Rex Tillerson, par exemple, devait revenir rendre compte aux autorités koweïtiennes des résultats de ses bons offices avant de s'en retourner chez lui, mais il ne l'a pas fait, à la surprise générale. Tous ces représentants des plus grandes puissances occidentales s'étant fait un devoir de ne pas doubler le Koweït dans cette tâche consistant sinon à réconcilier des frères-ennemis du moins à empêcher une rupture entre eux qui serait sans remède, mais de lui laisser le mot de la fin, dans tous les cas de figure, on s'est naturellement demandé comment comprendre le fait que le chef de la diplomatie américaine n'ait pas jugé utile de revoir les autorités koweïtiennes pour leur donner la primeur des résultats de ses entretiens avec les deux bords de la crise. Ces résultats seraient-ils tellement nuls ou négatifs qu'il ne pouvait décemment pas retourner au Koweït juste pour en faire état ? Il aurait l'air de quoi s'il avait fait comme convenu ?

Suite en page 3

### Le développement local du pays en toile de fond

# Bouteflika opère un vaste mouvement de walis



Ph/Zalouk

Toujours dans le cadre d'un meilleur renforcement de l'Etat et de ses institutions en vue de moderniser davantage les infrastructures du pays, le président Bouteflika a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des walis. Des changements qui concernent 28 wilayas et 7 wilayas déléguées, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Lire page 3

378 hectares décimés en 24 heures

## Le feu ravage le peu de forêts qui restent

Présentation de «Kechrouda» au TNA

## La vie de l'après-pétrole partagée avec le public



Coopération algéro-française

**Bouteflika réitère sa disponibilité pour consolider les liens avec la France**

**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelaziz Bouteflika a réitéré sa «pleine disponibilité» et sa «volonté résolue» à œuvrer, avec le président français, Emmanuel Macron, en vue de «consolider davantage» la coopération entre l'Algérie et la France et de la porter à la hauteur de la dimension humaine et du partenariat d'exception que les deux pays ont décidé d'édifier ensemble. «Au moment où votre pays ami célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple algérien et de son gouvernement ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux les plus sincères de progrès et de bien-être pour le peuple français, et de santé et de réussite pour vous-même dans votre noble mission», a écrit le président Bouteflika dans un message adressé à son homologue français à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Il me plaît, également, en cette heureuse occasion, de vous réitérer ma pleine disponibilité et ma volonté résolue à œuvrer, avec vous, en vue de consolider davantage la coopération entre nos deux pays et de la porter à la hauteur de la dimension humaine singulière de nos rapports ainsi que du partenariat d'exception que l'Algérie et la France ont décidé d'édifier ensemble», a souligné le chef de l'Etat. «Je suis convaincu que, sous notre impulsion commune, ce partenariat d'exception entre nos deux pays saura progresser encore vers une exemplarité féconde dans la réconciliation des mémoires, autour d'une amitié raffermie et d'un co-développement réussi dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le président de la République. (...) «Dans l'attente du plaisir que j'aurais à vous accueillir à Alger, et en vous renouvelant mes chaleureuses et cordiales félicitations, je vous prie de croire, Monsieur le Président et Cher Ami, en l'expression de ma très haute et cordiale considération et de mes sentiments les plus amicaux», a conclu le chef de l'Etat.

R. N./APS

Le développement local du pays en toile de fond

**Bouteflika opère un vaste mouvement de walis**

■ *Toujours dans le cadre d'un meilleur renforcement de l'Etat et de ses institutions en vue de moderniser davantage les infrastructures du pays, le président Bouteflika a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des walis. Des changements qui concernent 28 wilayas et 7 wilayas déléguées, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.*

Par Yacine Djadel

**P**our renforcer davantage le développement local dans plusieurs régions du pays, notamment celles dont les améliorations tardent à venir malgré les efforts de l'Etat en la matière, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués. Conformément à l'article 92 de la Constitution, le mouvement a concerné 28 wilayas et 7 wilayas déléguées, a fait savoir un communiqué de la présidence de la République. Telle a été la nouvelle liste relative au récent changement dans le corps des walis, effectuée par le président Abdelaziz Bouteflika lui-même ce jeudi. De nouveaux remaniements à l'échelle des wilayas toujours qui entrent dans le même cadre que les précédents. Apporter un meilleur cadre de gestion aux différents projets socio-économiques des régions du pays. Booster l'élan de leur développement local dans le but d'appliquer au mieux le programme général élaboré par le président de la République pour le développement économique et la stabilité du pays. Pour rappel, compte tenu de certains résultats non satisfaisants, de manière générale relevés ces derniers temps dans quelques wilayas du pays, ainsi que les nombreux manquement constatés chez certains walis, il est clair que des opérations de mouvements de la sorte s'imposent toujours pour l'intérêt général du pays. Par



ailleurs, pour ce qui est des nouvelles nominations concernant les walis délégués, ces derniers

ont été nommés beaucoup plus pour tenter d'apporter une meilleure gestion administrative

et surtout éco financière intervenant dans les dairas et localités de leur wilaya.

P.H.D.R.

**Liste des 28 walis et 7 walis délégués nouvellement nommés**

**LES NOUVEAUX** walis nommés jeudi par Abdelaziz Bouteflika, d'après le communiqué de la présidence ont été présentés ainsi :

Bekkouche Hammou, pour la wilaya d'Adrar, Benmansour Abdellah, wali de Chlef, Siouda Abdelkhalek, pour Batna, Layadi Mostefa, désigné à Blida, Limani Mustapha à Bouira, Doumi Djillali, wali de Tamanrasset, Moulati Attalah, a été nommé à la tête de la wilaya de Tébessa, Benyaïche Ali, wali de Tlemcen, Guenfaf Hamena, pour Djelfa, Far Bachir, wali de Jijel, Louh Sif El Islam, désigné premier responsable de la wilaya de Saïda, Derfouf Hadjri, wali de Skikda, Salamani Mohamed, wali d'Annaba, Saïdoune Abdessami est désormais wali de Constantine, Bouchemma Mohamed, wali de Médéa, Lebka Mohamed, pour la wilaya de Mascara, Chérifi Mouloud, est wali d'Oran, Khanfar Mohamed Djamel, de son côté est nommé à El Bayadh, pour Boulaïhia Aïssa, ce dernier sera à la tête de la wilaya d'Ilizi, El Afani Salah, wali de Bordj Bou-Arréridj, Belkateb Mohamed, wali d'El Tarf, Bensaid Abdelkader, wali d'El Oued, Nouicer Kamel, wali de Khenchela, Badaoui Abbas, wali de Souk Ahras, Ahmouda Ahmed Zine Eddine, wali de Mila, Hadjar Mohamed, wali de Naâma, et pour finir, Ouinez Labiba, wali d'Aïn Témouchent et Brahimi Nacera, pour être à la tête de la wilaya de Relizane. S'agissant des 7 walis délégués, ceux là sont, Zibouche Fatiha, à Bouzaréah, Bouchareb Mehdi, à El Harrach, Abdelaziz Othmane, à Bab El Oued, Saddek Mostefa, à Dar El Beïda, Kies Benamer, à Bir Mourad Raïs, Ragaâ Abdelkader, à In Guezzam et Zidane Lakhdar à Touggourt.

Angoisse, stress et prière avant la date fatidique

**Les résultats des deux sessions du Bac annoncés le 25 juillet**

**U**ne délivrance après près de deux mois d'attente et d'angoisse à espérer être parmi les lauréats du baccalauréat cuvée 2017. En effet, initialement prévus pour le 15 juillet par le ministère de l'Education nationale, puis reportés à la fin du mois, ils seront connus finalement le 25 juillet en cours sur le site de l'Office national des examens et des concours (Onec), a fait savoir la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, précisant que les inscriptions universitaires étaient prévues du 1er au 16 août prochain. Une attente longue, épuisante pour les nerfs des futurs bacheliers et pour leur entourage. Les résultats ne laissent personne indifférent et la majorité des parents sont aussi anxieux que leurs enfants. Si pour certains candidats, on attend les résultats avec beaucoup de sérénité, pour d'autres c'est avec beaucoup d'appréhension qu'on attend la délibération. «Je suis sereine car je sais que je vais réussir. En attendant les résultats, je consacre une partie de mon temps au sport. Le reste du temps je me divertis», a confié Amel, candidate Lettres. «Je sais que j'ai

donné le meilleur de moi-même pendant les épreuves. Mais je suis un peu stressée à l'approche des délibérations. Mais j'ai foi que c'est un stress positif, je retiens donc mon souffle. Afin de faire le vide j'aide ma mère dans ses activités et je prie beaucoup. C'est la deuxième fois que je passe le Bac, vous comprenez donc mon stress !...» a déclaré Leila. «On ne sait même pas exactement quand les résultats seront affichés. Du coup, on est plus stressé que nos enfants. Eux, ils ont eu quelques jours de répit où ils se sont vidés l'esprit. Nous, on n'a pas arrêté d'angoisser. Pendant toute l'année, pendant les jours d'examen et maintenant à attendre les résultats», témoigne la maman de Salim. «J'ai l'impression que c'est ma mère qui a passé le Bac tellement elle stresse !» raconte Salim. Depuis quelques jours, le stress est réapparu. C'est injuste de nous laisser poirotter pendant presque deux mois», a-t-elle déplorée et d'ajouter : «Je ne sors plus, je ne mange plus. Je vivote, je passe mon temps sur le Net à la recherche d'informations concernant le Bac». «Maintenant, il faut patienter plus longtemps que prévu, il y a l'angoisse de l'attente, mais il y a aussi la crainte quant au taux de réussite», nous a expliqué Lyes. «Je n'en peux plus, vivement

le jour de l'affichage !» a-t-il avoué et d'ajouter : «Je stresse un max, je ne dors plus au fur et à mesure que le jour "J" approche». Certains candidats estiment qu'il ne sert à rien de stresser, les dés sont déjà jetés. «Sincèrement, le plus dur est passé et ce n'est pas maintenant que je vais malmermer mes nerfs et pour rien», a affirmé Mahdi. Même discours pour Samia : «Oui j'ai peur mais pas au point de me rendre malade. Advienne que pourra !» Pour nombre de candidats, le véritable calvaire a débuté après les corrections des épreuves qui ont donné le coup d'envoi à une boule à l'estomac, point commun à tous les candidats. Rappelons que plus de 100 000 candidats exclus de la session ordinaire qui s'est tenue du 11 au 15 juin dernier pour cause de retard, ont entamé ce jeudi les examens de la session spéciale qui s'étaleront jusqu'au 18 juillet prochain. Au total, 104 036 candidats, dont 10 082 candidats scolarisés et 93 954 candidats libres répartis dans 299 centres d'examen à travers le territoire national devront passer cet examen. Le taux de réussite du baccalauréat de l'année dernière était de 49,79% pour les élèves scolarisés et 33,7% pour les candidats libres.

Meriem Benchaouia

Louh : La justice avance à "pas sûrs"

## Plus de 3 400 affaires de corruption traitées

■ "La lutte contre la corruption n'est pas une campagne conjoncturelle, mais un travail mené sur le terrain au quotidien avec la participation de tous les secteurs de l'Etat". Une déclaration faite avant-hier par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux en marge de la cérémonie d'installation de Brahim Kherrabi en qualité de procureur général près la cour de Tipasa.

Par Lynda Naili

**A** lors que les affaires reconnues de corruption continuent d'occuper l'opinion publique à tel point que la moralisation de la vie publique des responsables à quel niveau soient-ils, s'impose plus que jamais et pour laquelle gouvernement et parlementaires devront légiférer, Tayeb Louh, sans donner plus de détails, a fait savoir qu'entre 2013 et 2016, les juridictions compétentes ont été saisies de 3 405 affaires de corruption qualifiées de "dangereuses" pour lesquelles les ministères publics ont mis en mouvement l'action publique contre les auteurs ayant été reconnus responsables de "faits graves". Pour ces affaires, poursuivra-t-il, la justice suivra son cours conformément à la loi. L'approfondissement des réformes initiées par le président de la République, au profit du secteur de la justice, a permis à la magistrature de lutter contre les crimes sous toutes leurs formes, notamment ceux portant atteinte à l'économie nationale, relèvera le ministre qui indiquera que son secteur avance à "pas sûrs" vers la consolidation du pouvoir judiciaire après la révision de la Constitution, ce qui permettra de mieux répondre aux préoccupations nationales, de s'adapter aux développements de l'Etat algérien et de réaliser ses aspirations à des institutions constitutionnelles stables, fortes et efficaces.

De ce fait, plaçant pour la moralisation de la vie publique devant rétablir la confiance des citoyens, Louh soulignera la nécessité de relancer la loi relative à la Déclaration de patrimoine

et d'associer les citoyens à la lutte contre ce fléau. Et pour cause, estimera-t-il, "la lutte ne se limite pas à l'aspect répressif, mais repose aussi sur la transparence dans la gestion des affaires publiques". A ce propos, il rappellera l'introduction dans le nouveau plan du gouvernement, adopté récemment par les deux chambres du Parlement, de mécanismes "plus efficaces de la politique de prévention contre le crime de corruption" à même de renforcer les dispositifs juridiques et réglementaires régissant la vie publique et les différents services. Lesquels mécanismes enchaînera-t-il feront appel à une "coordination intensifiée entre les instances et services de l'Etat en matière de lutte contre les crimes financiers et économiques". Aussi, pour un développement socio-économique "efficace et transparent", il prônera, pour la "définition", sans distinction de titre ni de statut, loin de toute pratique et comportements "illégaux, illicites voire immoraux", "les obligations inhérentes à la fonction publique et aux services spécialisés afin de préserver la neutralité et la transparence de l'administration". Concernant la reconnaissance de la liberté d'investissement et de commerce, il fera part de la "révision du code civil, notamment les dispositions relatives aux assurances en nature à l'effet de conférer de plus grandes garanties aux transactions financières" et la "révision du code de commerce". De ce fait, il fera part de "la mise en place de nouveaux mécanismes juridiques pour accompagner le nouveau modèle économique de développement". L'objectif étant, a-t-il dit, "l'adaptation aux



PH/DR

mutations visant à créer une dynamique dans le domaine économique, améliorer le climat d'affaires et promouvoir l'investissement".

Dans ce sens, Tayeb Louh, fera part de projets de révision de plusieurs textes juridiques afin de permettre à son secteur de "s'acquitter pleinement de ses missions constitutionnelles en matière de protection de la société contre toute forme de criminalité, notamment celle portant atteinte à l'économie nationale". Aussi, outre la révision de la "loi sur la prévention et la lutte contre la corruption", il citera notamment la révision de la "loi organique portant conditions et modalités sur la saisine d'une exception d'inconstitutionnalité", de la "loi relative à la protection des données personnelles" ainsi que celle ayant trait "aux modalités d'obtention des

informations, documents et statistiques et leur circulation". En outre, dans cette perspective de révision, Louh évoquera aussi "la loi organique portant compétences du Conseil de l'Etat et son fonctionnement", la "loi sur la prévention et la lutte contre la corruption". D'autre part, en termes d'actualisation, il citera celle portant "sur la prévention et la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes", le "code de procédure civile et administrative" et aussi "la loi portant organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus". Par ailleurs, en matière de protection des droits de l'homme, Tayeb Louh fera savoir l'élaboration des nouveaux textes de loi sur la protection des droits de l'homme et le renforcement des libertés".

L. N.

Conseil national du FFS

## Les préparatifs des prochaines élections locales au menu

**L**es préparatifs des prochaines élections locales sont inscrites à l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil national du Front des forces socialistes (FFS), a annoncé vendredi à Alger, le Premier secrétaire du parti Abdelmalek Bouchafa.

Dans une déclaration à la presse peu avant le début de cette session dont les travaux se déroulent à huis clos, M. Bouchafa a précisé que deux points sont inscrits à

l'ordre du jour. Le premier point concernera les nouveautés intervenues sur la scène nationale et internationale, alors que le deuxième point est d'ordre organique a trait à la préparation des élections des Assemblées populaires de wilaya et communales (APW-APC), prévues en automne prochain. "Nous allons mettre en place, avec les membres du Conseil national, le dispositif électoral du parti, à savoir la confection des

listes électorales, définir les critères de candidature et arrêter le calendrier de la campagne électorale du parti", a-t-il expliqué.

M. Bouchafa a rappelé que le FFS avait déjà annoncé sa participation aux élections législatives du 4 mai dernier et aux prochaines élections locales, lors de la précédente session ordinaire du Conseil national du FFS, tenue en décembre 2016.

K. L.

Visite de travail

## Le ministre yéménite des AE attendu aujourd'hui à Alger

**L**e vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République du Yémen, Abdul Malek Al-Mekhlafi effectuera une visite de travail en Algérie du 15 au 17 juillet courant, indique vendredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la "concertation permanente" entre les deux pays, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et son homologue yéménite "passeront en revue la situation que traverse le Yémen et les efforts de paix consentis

par les Nations Unies en vue de parvenir à une solution politique consensuelle inclusive à même de rassembler le peuple yéménite", précise la même source.

Ils procéderont également à "l'examen des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment, celles

ayant trait à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme", souligne le communiqué du MAE, ajoutant que la coopération bilatérale ainsi que les voies et moyens de la renforcer "seront aussi à l'agenda de cette rencontre".

R. G.

LA QUESTION DU JOUR

## Le défilé des vendeurs d'armes

Suite de la page une

**I**l aurait été au rapport en quelque sorte, non pas pour annoncer qu'il avait réussi là où justement le Koweït avait échoué, mais pour dire qu'il avait reçu une fin de non-recevoir, ce qui pour le moins ne l'aurait pas grandi aux yeux des Koweïtiens, d'autant moins d'ailleurs si ceux-ci ne lui avaient rien demandé en l'occurrence. Tous ces ministres occidentaux ont commencé par reconnaître la primauté de la médiation koweïtienne, d'une part parce que personne ne leur a rien demandé, et de l'autre à titre préventif. Ainsi, dans le cas où ils ne parviennent à aucun résultat, ils peuvent toujours prétendre que de toute façon ils ne visaient pas à faire mieux que le médiateur en titre, le médiateur légitime, voulu par les deux parties en conflit. Reste une deuxième possibilité : comme ce sont tous quatre des vendeurs d'armes, peut-être que leur véritable motif n'est pas tant de réconcilier que d'attiser, sous l'apparence de faire le contraire. Les Américains ont déjà réussi à vendre aussi bien aux Saoudiens qu'aux Qataris. Et si la Grande-Bretagne n'a pas encore signé de gros contrats ni avec les premiers ni avec les deuxièmes, du moins a-t-elle levé fort opportunément l'hypothèque d'un verdict de sa propre justice lui interdisant de vendre des armes à l'Arabie saoudite. La France ne pouvait décemment pas rester absente d'un marché de cette importance, et où les gains sont quasi assurés y compris dans le court terme, que le conflit s'aggrave ou qu'il s'apaise, les deux bords ayant intérêt à être dans les meilleures termes avec les vendeurs d'armes et de protection dans un cas comme dans l'autre. Bien que l'on soit encore loin d'une nouvelle guerre du Golfe, le Qatar se montre déjà prêt à dépenser l'équivalent d'une fortune pour acquérir des équipements avec lesquels son armée n'aurait d'ailleurs même pas le temps de se familiariser si elle devait s'en servir plutôt que prévu. Les Américains n'ont même pas eu besoin que le Qatar soit boycotté par ses voisins pour commencer à passer des contrats mirobolants avec l'Arabie saoudite. Ça donne une idée de ce qu'ils pourraient arracher aux pays de la région si leur mésentente s'envenimait au lieu de s'apaiser.

M. H.

378 hectares décimés en 24 heures

# Le feu ravage le peu de forêts qui restent

■ Depuis le début de l'été, des incendies se sont déclarés dans plusieurs forêts du pays. En seulement 24h, pas moins de 378 hectares de forêts sont partis en fumée. En une semaine, plus de 1 500 hectares ont été ravagés par les feux de forêt durant la semaine du 6 au 12 juillet dans plusieurs wilayas du pays.

Par Louiza Ait Ramdane

**L'**Algérie a perdu des milliers d'hectares ravagés par les feux de forêt. Selon un bilan partiel de la Protection civile, 378 hectares de forêts ont été parcourus par 31 incendies à travers le territoire national en 24h, causant la perte de 6 714 arbres fruitiers, 3 110 bottes de foin et 43 palmeraies. Sur les 378 hectares de forêts partis en fumée durant la journée du 11 juillet 2017, 163,5 ha ont été ravagés dans la wilaya de Médéa, suivie de celle de Tizi-Ouzou avec 113 ha perdus, détaille le sous-directeur chargé des statistiques et de l'information, le colonel Achour Farouk, insistant sur le facteur de la prévention pour limiter les dégâts sur le patrimoine forestier et

autres. Il s'agit, selon lui, de prévoir notamment des actions de désherbage et d'ouvrir des pistes au niveau des sites concernés afin de faciliter les opérations d'intervention des éléments de la Protection civile en cas d'incendies, notant que la «*préoccupation première consiste à s'assurer de la sécurité des citoyens résidant dans le périmètre des feux*». «*L'estimation réelle des incendies ne réside pas dans les foyers des incendies mais dans les périmètres parcourus*», souligne-t-il, insistant sur la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs impliqués face aux incendies, en premier lieu les citoyens conviés à adopter des comportements civiques.

Selon un autre bilan de la Direction générale des forêts (DGF), plus de 1 500 hectares ont été ravagés par les feux de forêt durant la semaine du 6 au 12 juillet dans plusieurs wilayas du pays. Selon la même source, ces incendies ont parcouru 372 hectares de forêts, 594 hectares de maquis et 535 hectares de broussaille, soit une moyenne de 46 foyers par jour et une superficie de 470 hectares par foyer.

La DGF précise que durant la période du 1er juin au 12 juillet, il a été enregistré 550 foyers ayant parcouru une superficie totale de 2 580 hectares.

## L'ANP prête main-forte...

Des détachements de l'Armée nationale populaire ont été dépêchés mercredi et jeudi pour prêter main-forte aux services de la Protection civile et de la Direction des forêts afin de maîtriser les feux de forêt qui se sont déclarés au niveau de plusieurs wilayas du pays, ainsi que pour évacuer les habitants des zones touchées par



PHD.R.

les flammes et leur prodiguer les premiers soins, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «*Suite aux incendies qui se sont déclarés dans différentes forêts à travers le pays, causés par la vague de chaleur ayant marqué ces derniers jours, des détachements de l'ANP ont été dépêchés, les 12 et 13 juillet 2017, pour prêter main forte aux services de la Protection civile et de la Direction des forêts, afin de maîtriser les feux au niveau des wilayas de Tizi Ouzou, Blida, Médéa, Tlemcen, Relizane et Jijel, ainsi que pour évacuer les habitants des zones touchées par les flammes et leur prodiguer les premiers soins*», note la même source.

## Des patrouilles mixtes pour sensibiliser sur le risque de la nage dans les barrages

L'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt) et la

direction générale de la Protection civile ont décidé de créer des patrouilles mixtes de contrôle et d'inspection, à l'intérieur des cuvettes des barrages pour dissuader les personnes de se rapprocher des rives d'eau et d'interdire la nage à l'intérieur de ces ouvrages hydrauliques, a indiqué l'agence dans un communiqué.

A la demande du ministre des Ressources en eau, «*l'Anbt et la direction générale de la Protection civile ont décidé de créer des patrouilles mixtes à l'intérieur des cuvettes des barrages à l'effet de mener des inspections et contrôles des rivages pour dissuader les enfants et autres adolescents de se rapprocher des rives d'eau, et d'interdire de manière particulière la nage à l'intérieur des cuvettes en vue d'éviter les pertes en vies humaines*», selon le communiqué.

«*Il est préconisé dans un premier temps de cibler les dix bar-*

*rages où les décès par noyade se sont avérés importants, à l'instar des barrages Beni-Haroun (Mila) et Sidi Yacoub (Chlef) avant de généraliser ces opérations de contrôle à l'ensemble de nos sites*», précise l'Anbt.

Cette initiative permettra de sensibiliser sans aucun doute nos jeunes concitoyens peu conscients des dangers que représente la nage dans les eaux des barrages qui ne sont nullement destinés à la baignade, estime la même source.

Par ailleurs, une caravane composée de cadres de l'Anbt et des éléments de la Protection civile sillonnera les villages limitrophes des retenues des barrages pour sensibiliser les parents sur les risques de la nage dans les barrages.

Selon l'Anbt, le fléau de noyade dans les barrages et retenues d'eau ne cesse de prendre des proportions alarmantes ces dernières années.

L. A. R.

## Saison estivale à Béjaïa 455 interventions dans les 33 plages surveillées

**LES SECOURS** de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa ont dû intervenir durant le mois de juin dernier pour éteindre 116 feux dans le milieu végétal, dont 10 incendies importants. Ces derniers ont occasionné plus de 123 ha de végétation : forêt, maquis et broussailles ainsi que 3,9 ha de récoltes, 10 ha de fourrage, environ 500 bottes de paille, plus d'une centaine d'arbres fruitiers entre oliviers et figuiers et une quarantaine de ruches. Ces 10 feux ont été enregistrés dans les localités de Tala Hamza, Boukhefifa, Amizour, Semaoune, El-Kseur, Sidi-Aïch, Béni Maâouche et Souk Oufella. Environ 5 personnes ont péri par noyades dont un toujours disparue. Il s'agit de 5 jeunes hommes âgés entre 18 et 31 ans, 2 ont été retrouvés noyés dans des plages interdites à la baignade et 2 autres se sont noyés alors que le fanion hissé était de couleur rouge (baignade interdite), le troisième a été repêché vers 6h du matin, avant le début de la surveillance de la plage. Concernant le dispositif de surveillance des plages du mois de juin 2016, il a été enregistré environ 243 000 baigneurs, 227 interventions et 2 décès par noyade dans les 34 plages surveillées. A noter qu'une colonne mobile a été installée le 1er juillet pour la lutte contre les feux de forêt. C'est un renfort spécial en moyens humains et matériels pour les opérations de lutte contre les incendies. Ces renforts sont composés, en plus des éléments de la wilaya de Béjaïa, de ceux de la wilaya de M'sila.

Hocine Cherfa

## Tizi Ouzou

### Enfin l'accalmie après trois jours de 200 départs de feux

**T**ous les feux de forêt qui se sont déclarés à travers plusieurs localités de la wilaya de Tizi Ouzou ont été totalement circonscrits, vendredi matin, avons-nous appris auprès de la Protection civile. Les 41 derniers incendies dont une dizaine est qualifiée d'«*importants*» ont été éteints durant la journée de jeudi voire à des heures tardives de la nuit, au soulagement de tous. L'heure était vendredi matin au bilan de ces journées apocalyptiques au niveau de certains foyers d'incendies à l'instar des villages de Ait Yahia Moussa (25 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) et les localités voisines aussi. L'évaluation des dégâts subis par le couvert végétal dont le millier d'hectares serait dépassée, selon une première estimation, de maisons, du bétail et autres biens n'est pas encore achevée et pourrait prendre deux jours voire plus. Le bilan doit être fait d'une manière précise et sans omission, nous a-t-on assuré du côté des services de la wilaya d'où ce temps que prendra cette évaluation. Ce qui était disponible comme premier chiffre c'est le nombre de foyers d'incendies enregistré durant les

trois jours (mardi, mercredi et jeudi) qui ne serait pas près de 200 départs de feux à raison d'une moyenne de 60 par jour. Les vents chauds et la hausse du mercure qui caractérisait les conditions dans lesquelles les sapeurs-pompiers, les citoyens et les éléments de l'Armée nationale populaire luttèrent contre les flammes leur ont rendu la tâche plus difficile encore voire périlleuse. Et à se référer aux témoignages des habitants des régions affectées par ces incendies notamment Ait Yahia Moussa, le pire a été bel et bien évité et le bilan en pertes humaines aurait été encore plus lourd que la perte malheureusement de deux personnes. La gestion de ces incendies a été décriée par des citoyens et des élus locaux. Certains mettent en avant pour justifier leurs cris à l'abandon ces moyens réduits mobilisés pour l'extinction des feux. D'autres parlent de lenteur dans l'intervention des autorités et du retard mis pour faire appel aux renforts arrivés mercredi soir sur les lieux des sinistres. Sur la toile, les internautes avec des photos à l'appui de leurs dires, la situa-

tion était vraiment apocalyptique. L'hommage est rendu à tous ceux qui, au prix de leur vie, ont affronté les flammes. L'esprit de solidarité entre les différents intervenants durant ces moments de situation d'urgence a été aussi salué. De nombreux enseignements à tirer de cette rude épreuve que vient de traverser la région sont également largement partagés sur la toile. L'Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou a décidé de convoquer une session extraordinaire sur ces feux de forêt pour mercredi prochain. Les autorités locales n'ont pas été très communicatives sur la situation hormis les communiqués réguliers de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile. Ce manque de communication officielle a laissé libre champ aux rumeurs les plus folles d'autant plus qu'elles sont relayées par les internautes sans les vérifier. En somme l'analyse profonde et objective des dégâts occasionnés par ces incendies ne fera que faciliter pour situer les responsabilités de chacun y compris celles du citoyen.

Hamid M.

## Tourisme

## Faire du secteur une alternative aux hydrocarbures

■ Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a mis en avant, jeudi à Alger, la nécessité de la conjugaison des efforts pour relancer le tourisme et en faire une alternative économique permettant au pays de sortir de la dépendance aux hydrocarbures.

Par Salem K.

Intervenant lors de la cérémonie de son installation dans ses nouvelles fonctions, M. Mermouri a déclaré : « Nous nous attellerons dans le cadre du Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à insuffler une nouvelle dynamique au secteur en exploitant les ressources touristiques et naturelles dont dispose le pays », soulignant, à ce propos, l'importance du tourisme côtier, thermal, de montagne ainsi que le tourisme saharien avec son patrimoine matériel et immatériel, notamment les Ksour, les différents vestiges historiques et civilisationnels, outre le patrimoine du Tassili et de l'Ahaggar. Après avoir exprimé « ses remerciements et sa reconnaissance au président de la République pour la confiance qu'il lui a accordée pour la gestion du secteur du tourisme en

cette conjoncture particulière », M. Mermouri a relevé la nécessité d'« intensifier et de coordonner les efforts entre les cadres de son département et les autres secteurs concernés pour œuvrer ensemble à la mise en place d'une stratégie de promotion du tourisme à la lumière du Plan d'action du gouvernement, adopté récemment par les deux chambres du Parlement ». Pour sa part, le chef de cabinet du Premier ministre, Amrani Hamlaoui, a appelé les cadres du secteur à « l'intensification des efforts et à la coordination en vue de réaliser les objectifs escomptés dans ce domaine, conformément au Plan d'action du gouvernement et au programme du président de la République ». M. Hamlaoui qui représentait le Premier ministre Abdelmadjid Tebboune à cette cérémonie, a salué les efforts consentis par les anciens ministres « pour relancer le tourisme et en faire un secteur contribuant au développement hors hydrocarbures, et ce, au vu



Hacène Mermouri, ministre du Tourisme et de l'Artisanat

des importantes ressources touristiques et naturelles que recèlent les différentes régions du pays ». Il a rappelé également « les importantes orientations

données par le Premier ministre à M. Mermouri pour la relance du secteur, en application des mesures prévues dans le Plan d'action du gouvernement pour

la concrétisation du programme du président de la République qui a fait du tourisme l'une des priorités du développement économique, notamment en matière d'investissement ». M. Hamlaoui a appelé, par ailleurs, les cadres du secteur à se mobiliser pour permettre au ministre de « tracer des programmes à court, moyen et long terme dans le domaine du tourisme à soumettre au gouvernement ».

S. K./APS

## Commerce

## Les soldes d'été étalés jusqu'à septembre

La période des soldes d'été au titre de l'année 2017, qui a commencé en juin, s'étalera jusqu'à septembre mais avec des dates fixées pour chaque wilaya, a indiqué, jeudi, le ministère du Commerce sur son site web. « Il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs économiques (commerçants, professionnels et consommateurs) que la période estivale des ventes en soldes au titre de l'année 2017 a démarré et se déroulera durant la période comprise entre les mois de juin, juillet, août et septembre de

l'année en cours », précise la même source. Les dates de déroulement de ces soldes d'été applicables à chaque wilaya ont été fixées par arrêtés des walis concernés, et ce, en application des dispositions du décret exécutif n° 06-215 de juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage. A titre d'exemple, la période des soldes est fixée du 21 juillet au

31 août à Alger, du 1<sup>er</sup> juillet au 11 août à Oran, du 11 juillet au 23 août à Annaba et du 29 juillet au 8 septembre à Tizi-Ouzou. « L'organisation de ces ventes en soldes constitue une opportunité importante pour les commerçants afin de dynamiser et de promouvoir leurs activités, et offre aux consommateurs l'occasion de bénéficier d'un choix plus varié et à des prix promotionnels des biens et services », souligne la même source.

Safia T.

Prix  
Les cours du pétrole augmentent légèrement en Asie

LES COURS du pétrole étaient orientés à la hausse, hier, suite à un regain d'optimisme en raison d'informations faisant état d'une hausse des importations chinoises de brut et d'une importante consommation aux Etats-Unis. En début de journée, Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en septembre, gagnait 2 cents à 48,44 dollars. Le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en août, progressait de 3 cents à 46,11 dollars dans les échanges électroniques en Asie. La hausse est « attribuée aux informations sur les importations chinoises de pétrole au premier semestre 2017 qui sont supérieures de 14% à ce qu'elles étaient sur la même période en 2016 », a déclaré un analyste. Cette hausse pourrait aussi être une réaction différée aux chiffres publiés mercredi par le gouvernement américain qui signalaient une baisse des réserves américaines d'or noir, qui est le signe d'une forte demande au sein de la première économie mondiale.

R. E.

## CAAT

## Un bénéfice de 2,33 milliards de DA réalisé en 2016

La compagnie algérienne des assurances Caat a dégagé un résultat bénéficiaire net de 2,33 milliards de DA en 2016 contre un bénéfice de 2,07 milliards de DA en 2015, en hausse de 13%, apprend-on jeudi auprès de cet assureur public.

Quant à son chiffre d'affaires, il a franchi le seuil de 22,6 milliards de DA en 2016, en augmentation de 7% par rapport à celui de l'année précédente. En matière de gestion des sinistres, la Caat a versé des indemnités de 13,7 milliards de DA, en hausse

de 7,3%. Par ailleurs, les placements financiers effectués principalement en valeurs d'Etat par cette compagnie d'assurance se sont élevés à plus de 30 milliards de DA à la fin 2016, soit une variation positive de 4%. « Ce montant traduit la politique de

l'entreprise qui vise à la fois le respect de la réglementation, la consolidation de son assise financière et sa contribution à l'économie nationale », souligne-t-elle, ajoutant qu'en tant qu'investisseur institutionnel, elle a aussi participé à l'Emprunt natio-

## Changes

## Hausse légère de l'euro face au dollar

L'euro se reprenait légèrement hier face au dollar, sur un marché calme après l'intervention de la présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed). En fin de matinée, l'euro valait 1,1409 dollar contre 1,1398 dollar jeudi soir. La monnaie européenne montait également face à la devise nipponne à 129,22 yens pour un euro contre 129,11 yens jeudi soir. Le billet vert se stabilisait face à la devise japonaise à 113,27 yens pour un dollar contre 113,28 yens jeudi soir. L'audition de la présidente de la banque centrale américaine devant une commission du

Sénat jeudi, au lendemain d'une prestation similaire à la Chambre des représentants, « n'a pas apporté de nouvelles informations, elle a réaffirmé que la Fed est sur la voie d'une remontée graduelle des taux », a relevé un analyste. Mais si elle a confirmé la perspective d'un resserrement monétaire progressif, elle est restée floue sur le calendrier. Janet Yellen a estimé que le niveau actuel des taux, entre 1% et 1,25%, ne devrait « pas être beaucoup plus élevé » à terme. Une hausse des taux de la Fed redonne de la valeur au billet vert, et les cambistes achè-

tent de la monnaie américaine quand ils estiment que l'institution va agir. Hier matin, la livre britannique se stabilisait face à l'euro à 88,04 pence pour un euro, et remontait face au dollar à 1,2958 dollar pour une livre. La monnaie suisse reculait face à l'euro, à 1,1056 franc pour un euro, ayant atteint son niveau le plus faible depuis près de deux ans à 1,1068 franc. Le franc suisse cédait également du terrain face au dollar, à 0,9691 franc pour un dollar. La devise chinoise s'échangeait à 6,7842 yuans pour un dollar contre 6,7835 yuans jeudi après-midi. Agences

Blida/ Nouvelle ville de Bouinan

# Livraison de 16 000 logements AADL à partir de septembre

■ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa a annoncé jeudi à Blida la livraison, à partir de septembre prochain, de 16 000 logements de type location-vente de l'Agence algérienne d'amélioration et du développement du logement (AADL) au niveau de la nouvelle ville de Bouinan, soulignant que cette opération se déroulera en trois étapes jusqu'en juin 2018.

Par Lydia O.

La livraison des logements AADL dans la nouvelle ville de Bouinan est prévue à partir de septembre prochain, avec la distribution d'une première tranche de 7 000 unités, puis en décembre 2017 une deuxième de près de 3 000 unités et une troisième de 6 000 unités en juin 2018, a indiqué M. Cherfa, dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une réunion technique consacrée au projet de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan en présence du ministre des travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane et du ministre des ressources des eaux, Hocine Necib. La réunion organisée sur l'un des sites de la nouvelle ville de Bouinan, en présence des autorités locales et de cadres des ministères concernés par le projet, ainsi que des représentants du ministère de l'énergie et du groupe Sonelgaz, a permis de définir tous les obstacles qui freinent la progression des travaux de réalisation et les voies à même de les lever pour la finalisation des équipements accompagnant les logements outre l'élaboration d'une vision prospective en matière de distribution des logements et des équipements annexes. La distribution prévue des 7 000 unités représentant la première tranche "est certaine", tandis que la livraison des 3 000 unités de la deuxième tranche reste tributaire de la réalisation des VRD prévue au cours de l'année, a précisé le ministre. Sur instruction du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, la nouvelle ville de Bouinan sera la deuxième plus grande ville devant connaître la livraison des projets et des logements en 2017, après celle de Sidi Abdellah, a affirmé M. Cherfa, ajoutant que la présence de trois ministres du Gouvernement à cette réunion a pour objectif d'apporter les dernières



retouches en matière de raccordement aux réseaux d'AEP, d'assainissement et électrique. Les décisions prises lors de cette réunion, en collaboration avec les secteurs des Ressources en eau, des Transports et de l'Énergie " nous laissent plus optimistes " quant à la réception des projets dans les délais pour leur distribution aux bénéficiaires, a indiqué M. Cherfa. Soulignant la priorité qu'accorde le gouvernement aux programmes de logements toutes formules confondues, le ministre a rappelé l'objectif d'un million de logements fixé dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et la distribution de ces projets durant les années 2017, 2018 et 2019. Concernant les équipements à réaliser parallèlement aux logements de la nouvelle ville de Bouinan qui seront distribués aux souscripteurs des wilayas de Blida et Alger, M. Cherfa a assuré que les principaux réseaux d'eau potable, d'assainissement et

d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que les réseaux routier, d'électricité et de gaz et les infrastructures d'enseignement, de santé, et de sécurité seront finalisés avant le début de la distribution de logements. Pour sa part, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé que le gouvernement insiste sur le critère " qualité " dans les projets routiers devant relier la nouvelle ville de Bouinan aux villes avoisinantes, a rassurant les souscripteurs que le trajet entre Alger et Bouinan peut être d'effectué en 15 mn grâce à la double voie de Bouinan et au projet reliant la deuxième rocade d'Alger à la même ville. La coordination entre les ministères permettra de réceptionner les projets dans les délais fixés pour obtenir une nouvelle ville qui répond aux normes des villes urbaines, a-t-il ajouté. Concernant le secteur des ressources en eau, M. Necib a indiqué que les travaux de la première phase du raccordement de la

nouvelle ville au réseau d'eau potable ont été parachevés permettant une alimentation à hauteur de 7 000 m<sup>3</sup>/jour en attendant la réception de la deuxième tranche en octobre prochain qui permettra d'approvisionner 15 000 logements en eau potable d'ici la fin de l'année. S'agissant du problème des réseaux d'assainissement, le ministre a indiqué que les eaux usées seront transférées vers la station d'épuration de Boufarik, soulignant que ce projet est à même de raccorder les 15 000 unités d'ici la fin de l'année en cours, ce qui permettra de livrer les logements dans les délais. Contrairement à la réalisation des logements qui avance à un rythme appréciable, les projets de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan enregistrent actuellement des entraves, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales. A cet effet, les ministres ont donné des instructions fermes aux responsables en charge du projet en

vue de trouver des solutions à ces entraves et parachever les projets dans les délais. Pour rappel, le nombre de logements prévus dans la nouvelle ville de Bouinan - d'une capacité de 200 000 habitants - s'élève à 36 200 unités, dont 26 000 en cours de réalisation parallèlement à la réalisation de plusieurs établissements éducatifs (écoles primaires, CEM et lycées), d'un hôpital, de polycliniques, de postes de police, d'un théâtre, d'une salle de cinéma, outre des Administrations publiques et des espaces verts.

L. O./APS

## Relizane Relogement de 101 familles à Yellel

QUELQUE 101 familles résidant dans des habitations précaires dans la commune de Yellel (Relizane) ont bénéficié, jeudi, de nouveaux logements décentes, a-t-on constaté. L'opération de relogement, présidée par le secrétaire général de la wilaya Abbès Badaoui, a concerné des familles occupant des habitations précaires du quartier populaire Abdellah-Moheiddine. Ces habitants ont été relogés au quartier " Houari Boumediène ", dans la même localité. Les autorités locales ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour la réussite de cette opération. Le chef de la daïra de Yellel, Abdelkader Ghali Belhazardji, a annoncé le prochain relogement de 14 familles résidant dans la commune de Ain Rahma.

R. R.

Adrar

## 204 000 quintaux de céréales engrangées

Une récolte de 204 000 quintaux (qx) de céréales a été engrangée au titre de la campagne moissons-battage de la saison 2016-2017 dans la wilaya d'Adrar sur une surface emblavée de 5 400 ha, a-t-on appris des responsables de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'Adrar. La CCLS qui a emmagasiné 110 000 QX de céréales seulement du fait de sa capacité de stockage limitée, en plus de 27 000 qx de la moisson comme semences pour la prochaine saison des labours-semences, s'est retrouvée contrainte de transférer le

reste de la récolte vers d'autres coopératives dans le nord du pays, a expliqué le directeur de la CCLS d'Adrar, Mokhtar Hamdani. Pour remédier au problème d'ensilage, M. Hamdani a fait état de la réalisation en cours d'une nouvelle unité d'une capacité de 100 000 qx à réceptionner l'année prochaine, en sus d'une unité de sélection de semences d'une capacité de 500 qx/jour, actuellement en exploitation et relevant de la CCLS. La moisson de cette saison a connu une hausse par rapport à celle de l'année écoulée, avec un rendement moyen de 40 qx à travers

les régions du Touat, du Tidikelt et du Gourara, selon la même source. Cette production en hausse est expliquée par la prise de mesures d'accompagnement et de vulgarisation agricole, dont la mise en œuvre de techniques agricoles modernes en matière de semis, d'irrigation et de la lutte contre la prolifération des mauvaises herbes, ainsi que la mobilisation de moyens matériels nécessaires, de semences et d'intrants agricoles en quantités suffisantes, a souligné le responsable de la CCLS d'Adrar.

F.A./APS





## Nucléaire iranien

# Deux ans après, un accord décrié à Washington et Téhéran

■ Signé en grande pompe le 14 juillet 2015, l'accord sur le nucléaire iranien consacrait le triomphe de la diplomatie américaine et de la coopération internationale pour la non-prolifération. Deux ans après, le texte est décrié à Washington et à Téhéran.

Par Rosa F.

Entré dans l'histoire sous son acronyme JCPOA (Joint Comprehensive Plan of Action), l'accord de Vienne fut une réussite indéniable pour le président américain d'alors Barack Obama et pour son secrétaire d'Etat John Kerry. Tout autant que pour le président iranien Hassan Rohani et son chef de la diplomatie Mohammad Javad Zarif. Paraphé aussi par la Chine, la Russie, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, mis en œuvre depuis le 16 janvier 2016, le JCPOA prévoit un contrôle international de la nature purement civile et pacifique du programme nucléaire de Téhéran en échange d'une levée progressive de sanctions internationales qui ont étranglé l'économie iranienne. Mais durant sa campagne présidentielle, le milliardaire Donald Trump promet de «déchirer» le «pire» accord que les Etats-Unis aient jamais signé. Depuis qu'il est président, il n'a toutefois pas mis ses menaces à exécution. En mai, le républicain a même poursuivi la politique du démocrate Obama de levée des sanc-

tions liées au nucléaire iranien. Son gouvernement a lancé un réexamen de sa position sur le JCPOA et doit décider une nouvelle fois, en principe lundi, de continuer ou non d'alléger les sanctions. Après la sortie de l'accord de Paris sur le climat, après la remise en cause de l'ouverture vers Cuba, Donald Trump assènerait un coup terrible à l'héritage de son prédécesseur s'il se retirait de facto du JCPOA. L'homme d'affaires a déjà pris le contre-pied de Barack Obama en resserrant les liens avec l'Arabie saoudite sunnite et en appelant à «isoler» le rival iranien chiite. Washington accuse Téhéran d'être une «menace» régionale, qui «déstabilise» directement ou via des groupes «terroristes» la Syrie, l'Irak, le Yémen ou le Liban. En outre, le Sénat a voté en juin un projet de loi en faveur de nouvelles sanctions contre Téhéran pour son «soutien à des actes terroristes internationaux». Le département d'Etat continue aussi de punir Téhéran pour ses missiles balistiques et le considère depuis 1984 comme un «Etat soutenant le terrorisme». Le JCPOA garde toutefois nombre de partisans à



Washington. L'accord a permis de «supprimer une menace existentielle sur les Etats-Unis et leurs alliés», vante le groupe de pression Diplomacy Works, fondé par John Kerry et ses anciens conseillers. Ce lobby «encourage l'administration à re-certifier que l'Iran respecte l'accord pour pouvoir continuer à lever les sanctions à l'échéance de lundi». Car pour l'ancien chef de cabinet de M. Kerry, Jonathan Finer, «l'accord nucléaire fonctionne». «Il serait difficile de comprendre pourquoi l'administration voudrait créer une crise», dit-il à l'AFP. Dans une lettre à Donald Trump, 38 généraux et amiraux en retraite soulignent aussi que cet «accord international a permis de bloquer l'accès de l'Iran à l'arme nucléaire». D'après ces militaires, «l'Iran a démantelé les deux tiers de ses centrifugeuses, renoncé à 98% de son stock sen-

sible d'uranium et bétonné le cœur de son réacteur à eau lourde». De fait, l'autorité onusienne de surveillance, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), avait félicité l'Iran en juin pour le respect de ses engagements. Mais les Européens s'inquiètent des pressions des Etats-Unis. «Nous disons aux Américains que le JCPOA n'est pas parfait mais que c'est la meilleure option», prévient un haut responsable européen à Washington. «Perdre le JCPOA serait une erreur», insiste-t-il. La lettre des généraux met même en garde «contre une posture agressive qui pourrait conduire à une guerre» avec l'Iran, comme cela avait été envisagé dans les années 2000. A Téhéran, aussi, l'euphorie de juillet 2015 a laissé la place aux désillusions. Même si le désir d'Iraniens de se rapprocher de l'Occident reste fort -

comme le montre la réélection en mai du modéré Rohani - les fruits économiques de l'accord nucléaire tardent à venir. Le maintien de sanctions américaines effraie les banques et entreprises internationales. Le français Total vient cependant de signer un accord gazier de 4,8 milliards de dollars. Mais les investissements directs étrangers ont plafonné en 2016 à 3,4 milliards de dollars, très loin des 50 milliards promis par le président Rohani. Du grain à moudre pour les ultrac conservateurs hostiles à l'Amérique. A la fin du mois de ramadan en juin, avant l'adresse de l'ayatollah Ali Khamenei, le poète officiel de la République islamique avait proclamé: «Trop d'agitation sur le JCPOA fut une erreur. Compter sur l'oncle Sam fut une erreur. Ô amis, nous avons pactisé avec un voleur».

R. C.



## Points chauds

### Accusations

Par Fouzia Mahmoudi

Benjamin Netanyahu a toujours été le candidat choisi par les colons israéliens, ces derniers estimant qu'il a toujours été l'un des plus à même de défendre leurs intérêts. Et si cela a souvent été le cas lors des décennies passées, il semblerait que ces derniers ne soient plus aussi satisfaits qu'ils l'étaient par la politique du Premier ministre sioniste. Or, cette défection silencieuse d'une des bases d'électeurs les plus importantes du président du Likoud, le parti de la droite dure qu'affectionnent les colons, fragilise la position du Premier ministre qui voit ses soutiens fondre et qui devient ainsi plus fragile face à ses adversaires. Et justement, le Chef du gouvernement israélien qui est accusé depuis des années par ses opposants de corruption voit ces accusations resurgir. L'ancien ministre de la Défense Moshe Yaalon a ainsi estimé cette semaine que Netanyahu est «corrompu» et qu'il doit démissionner en raison d'un possible conflit d'intérêts en raison de l'achat de sous-marins allemands. Moshe Yaalon, un critique affirmé du gouvernement sioniste actuel, a déclaré que, en tant que ministre de la Défense, il avait été mis en marge de cet accord qui avait avancé lorsque Netanyahu l'avait remplacé, l'année dernière. David Shimron, le cousin de Netanyahu et avocat personnel, a été interrogé par la police suite à des révélations attestant qu'il avait représenté l'entreprise allemande impliquée dans cet accord d'un montant de 1,5 milliard de dollars. Netanyahu et Shimron ont pour leur part nié toute malversation. Selon la police, Shimron est suspect dans l'enquête. Ce n'est pas le cas de Netanyahu. Israël a commandé six sous-marins en Allemagne au cours des deux décennies, la dernière livraison étant prévue en 2018. Ces affirmations concernent un accord qui avait pour objectif d'acheter trois sous-marins qui seraient venus en remplacer d'autres, trop anciens. Reste à savoir si le Premier ministre qui connaît une forte baisse de popularité parmi ses soutiens les plus solides et puissants sera susceptible de faire face à la justice ou si ces accusations glisseront sur lui, comme l'ont déjà fait tant d'autres par le passé, lui permettant de faire survivre sa carrière.

F. M.

## Affaire russo-américaine

### La pression monte sur le discret gendre de Trump

La rencontre entre Donald Trump Jr. et une avocate russe a projeté le fils du président américain en première ligne d'un scandale explosif qui menace à son tour de happer le gendre du milliardaire, Jared Kushner, fidèle confident et conseiller de l'ombre à la Maison-Blanche. C'est le visage de Donald Jr. qui s'affiche depuis plusieurs jours dans les grands médias américains. Mais l'opposition démocrate le proclame haut et fort: il est surtout urgent d'écarter du pouvoir Jared Kushner, également présent lors de la désormais célèbre réunion à la Trump Tower de New York. Alors que le fils aîné de Donald Trump, resté dans le monde des affaires, ne joue aucun rôle dans la gestion du pays, son gendre, figure incontournable de la sphère Trump, occupe une place de premier rang à la Maison-Blanche, martèlent-ils. Même du côté républicain, des voix s'élèvent pour questionner la présence de Jared Kushner, 36 ans, et de son épouse Ivanka Trump, 35 ans, au côté du président américain. «Il me semble qu'il serait dans le meilleur intérêt du président de retirer tous ses enfants de la Maison-Blanche», a ainsi déclaré jeudi un élu du Texas à la Chambre des représentants, Bill

Flores, à propos de ces deux derniers. Héritier lui aussi d'une famille de magnats de l'immobilier new-yorkais, diplômé de Harvard, Jared Kushner oppose une discrétion extrême aux multiples sorties de son beau-père. Signe de sa profonde confiance, Donald Trump l'a chargé de lourds dossiers, dont, en priorité, la recherche d'une issue au conflit israélo-palestinien. C'est pourtant par lui que le dernier feuillet de l'affaire russe semble avoir éclaté au grand jour: un formulaire qu'il devait soumettre à son arrivée à la Maison-Blanche - pour être notamment autorisé à consulter des documents classifiés - a d'abord mené à la révélation de l'existence de la fameuse réunion. Puis, face au scoop du «New York Times», Donald Jr. a publié cette semaine un échange de courriels, brandis depuis par certains comme l'indice le plus flagrant à ce jour d'une complicité entre l'équipe Trump et le Kremlin pour tenter de faire basculer l'élection présidentielle de 2016 côté républicain. Dans ces messages datés de juin 2016, Donald Jr. accepte avec enthousiasme de rencontrer une avocate russe, Natalia Veselnitskaya, dont on lui dit qu'elle a des liens avec Moscou et détient des informations compro-

mettantes contre la candidate démocrate Hillary Clinton. «Parfait, il y aura certainement Paul Manafort (directeur de campagne), mon beau-frère et moi», répond le fils Trump. L'avocate russe a précisé depuis que Jared Kushner n'était resté qu'entre sept et 10 minutes. Et Donald Jr. comme cette dernière assurement qu'aucune information gênante concernant Hillary Clinton n'a en fait été échangée. Peu importe, ce rebondissement spectaculaire a replacé au premier plan de précédentes révélations sur des rencontres entre Jared Kushner et des responsables russes, en pleine campagne électorale, puis après la victoire de Donald Trump le 8 novembre. D'après le Washington Post, le gendre du président aurait ainsi proposé en décembre 2016 d'établir un canal secret de communication entre l'équipe Trump et le Kremlin en utilisant les équipements de l'ambassade russe à Washington. Toujours en décembre, Jared Kushner aurait rencontré Sergueï Gorkov, ancien membre des services secrets russes et président de la banque publique Vnesheconbank, visée par de lourdes sanctions américaines, pour un entretien dont la teneur reste inconnue.





Présentation de «Kechrouda» au TNA

# La vie de l'après-pétrole partagée avec le public

■ La pièce de théâtre «Kechrouda» (la décoiffée), une projection conçue dans le registre de la comédie noire sur la période critique de l'après-pétrole, a été présentée mercredi et jeudi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), devant un public nombreux et recueilli. Produite par le théâtre régional de Souk Ahras, «Kechrouda» a suscité l'admiration du public algérois qui a chaleureusement applaudi la prestation des acteurs.



Par Abia Selles

Le public du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a assisté deux jours successifs à la présentation de la pièce théâtrale «Kechrouda», considérée comme une comédie noire. Durant 85 mn, le spectacle, écrit et mis en scène par Ahmed Rezzag, renseigne sur

le destin désastreux d'une société qui voyait en la manne pétrolière une source de vie intarissable et qui se voit violemment frappée par la précarité et le désarroi, faute de création de richesse et de nouvelles sources de vie.

Vivant dans la misère et la pauvreté, huit personnages roturiers, aux accoutrements déchirés, évoluent dans une maison à l'état de

délabrement avancé, dans un environnement socio-économique devenu imputoyable, où le débit même des échanges de propos est minuté et soumis à l'impôt que Zoheir Atrous, autoritaire, venait régulièrement récupérer. De «Soussa», en liaison avec «Mansour» le garçon de café du quartier, à la mère «Yamina» atteinte de cécité, au père «Ahmed» qui

vend sa demeure pour soigner sa femme, à la grand-mère râleuse, au frère M'Barek le pompier, qui revient au foyer après s'être fait renvoyer par sa femme et enfin au «vétérinaire», venu rendre la vue à Yamina, les personnages ont réussi à décrire le désordre familial et le cataclysme social, dans la satire et le jeu ubuesque.

Respectivement rendus par Loubna Noui, Ali Achi, Sabrina Korichi, Hichem Guerah, Haouès Mohamed, Larbi Bahloul, Riadh Djefla ainsi que l'agent des impôts, Zoheir Atrous, les comédiens, occupant tous les espaces de la scène, ont brillamment porté la densité du texte dans un rythme ascendant aux échanges alarmants suscitant la réflexion.

La scénographie, œuvre de Ramzi Badji, et les ambiances musicales préparées par Adel Lamamra, ont donné au spectacle un aspect visuel et sonore de vétusté et d'angoisse des plus concluants, constituant des éléments dramaturgiques qui ont aidé à saisir la pertinence du sujet traité.

Le metteur en scène, assurant une bonne direction des acteurs, a su donner à son texte, au parler populaire direct et cru, une conception scénique appropriée, créant l'osmose entre deux créations aux contenus utiles, judicieusement présentées dans le rire et

la dérision.

Le public, applaudissant les différentes situations empreintes d'allusions et de métaphores, a adhéré au spectacle, saisissant dans la délectation l'importance du message qu'il contenait.

«Rien n'est éternel, cette pièce est une modeste réflexion sur la valeur du travail et de la recherche», a commenté Ahmed Rezzag, à l'issue du spectacle, avant d'ajouter qu'il entendait «repousser davantage les limites de la langue intermédiaire», offrant au propos des «espaces d'expression plus réalistes».

Près d'un mois après sa présentation pour la première fois au théâtre régional «Si Djillali-Benabdelhalim» de Mostaganem, «Kechrouda» arrive à Alger, au terme d'une tournée qui l'a également menée à M'sila, Batna, El Eulma et Tizi-Ouzou.

A. S.

## Rendez-vous culturels

**Institut français d'Alger (Alger-Centre).**

**Jusqu'au 27 juillet :**

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

**Galerie d'art Mohamed-Racim Jusqu'au 22 juillet :**

Exposition de l'artiste peintre Otmame Mersali.

**Opéra d'Alger Boualem-Bessaïah à Ouled Fayet**

**16 juillet :**

«Des Bulles sous l'eau», un spectacle magique enchantera petits et grands.

**Théâtre régional Abdelmalek-Bougoumouh**

**Du 16 au 17 juillet :**

Festival international de théâtre de Béjaïa.

**Les 16 et 17 juillet :**

«Babor Ghrak» présenté à Béjaïa.

**Théâtre de plein air de Sidi Fredj - Casif -**

**15 juillet :**

Soirée musicale animée par l'artiste Fédé.

**16 juillet :**

Soirée artistique animée par Khitanou, Amine Titi, Tinhinène, El Kord.

**17 juillet :**

Soirée musicale animée Houssein Kaméliou, Group toumast n'teniri, Grpe Diwan Dzair.

**18 juillet :**

Soirée musicale animée par Amel Zen, Nasime Djezma, Ayoub Medjahed.

**19 juillet :**

Soirée musicale avec Cheb Zizou, Noureddine Alene, Djazouli, Sid Ali Chala Bala.

**20 juillet :**

Wissi Ziâne, Bilal Milano, Kader Barigou et Kader A44 niment une soirée musicale.

## Conseil national des arts et des lettres (CNAL)

### Distribution de 6 300 cartes d'artiste à travers le pays

Quelque 6 300 cartes d'artiste ont été jusqu'ici attribuées à leurs bénéficiaires à travers le territoire national, a affirmé, jeudi à Laghouat, le président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Abdelkader Bendaâmèche. D'autres dossiers sont déposés pour bénéficier de cette carte, dont l'opération d'attribution avait débuté le 15 février 2015, a précisé M. Bendaâmèche, lors d'une rencontre avec des artistes de la wilaya de

Laghouat à la Maison de la Culture «Tekhi-Abdallah-Benkériou».

Cette carte «temporaire», spécimen de carte numérisée, rédigée en langue arabe, en plus du français et de l'anglais, est en cours d'élaboration et sa délivrance sera suivie de la signature de conventions avec divers secteurs et instances pour permettre à son titulaire de bénéficier de certains avantages et facilitations, a-t-il fait savoir.

M. Bendaâmèche a indiqué par ailleurs, en réponse à une doléance sur le statut et le syndicat des artistes, qu'il n'existait pas de statut ou de syndicat officiel qui défende les intérêts de l'artiste, et que cette charge est actuellement assumée par le Cnal. Le président du Cnal a présidé, à cette occasion, une cérémonie de remise de 18 cartes à des artistes de la wilaya de Laghouat, activant dans divers créneaux.

F. H.

## Caravane Mouloud Mammeri à Annaba

### Traduction de 50 timbres d'Algérie Poste en langue amazighe

Cinquante timbres ont été traduits de l'arabe et du français vers la langue amazighe dans le cadre d'une convention signée entre Algérie Poste et le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), a indiqué jeudi Bouhanoufa Taher, coordinateur général de l'atelier de traduction accompagnant la caravane littéraire Mouloud Mammeri. L'atelier constitué de sept traducteurs universitaires a terminé la traduction d'une anthologie de timbres d'Algérie Poste en vue de leur publication officielle, a précisé M. Bouhanoufa, en marge des activités de la caravane à Annaba. La traduction, a-t-il ajouté, a concerné les notices

des timbres sélectionnés pour leur symbolique particulière pour l'histoire de l'Algérie et de ses réalisations, dont le timbre publié à l'occasion du second anniversaire de l'indépendance du pays, le timbre de l'équipe de football du Front de libération nationale et autres vignettes dédiées à de grandes réalisations dont le métro d'Alger.

Les animateurs de la caravane Mouloud Mammeri ont honoré jeudi les inscrits à l'atelier d'enseignement de la langue amazighe à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf, à l'occasion de la clôture de l'année 2016/2017 de cet atelier. Le secrétaire général du HCA, Si El

Hachemi Assad, a salué, à l'occasion, cette initiative qu'il a qualifiée de «pionnière» en matière d'enseignement pour adultes et a réitéré l'engagement du HCA à promouvoir et généraliser l'enseignement de cette langue à l'intérieur et à l'extérieur des établissements éducatifs.

L'enseignement du tamazight pour adultes dans le cadre d'une convention signée avec l'association d'alphabetisation «Iqra» a permis l'ouverture de sections dans 25 wilayas, a relevé M. Assad, qui a promis tout le soutien nécessaire aux encadreurs de ces sections et à la préparation de programmes scolaires pratiques spéciaux pour adultes.

L'hommage, qui a concerné 18 jeunes et jeunes filles inscrits à l'atelier de langue amazighe de la maison de la culture d'Annaba, a donné lieu à de spectacles de musique, chant et de lecture littéraire dans le cadre de la célébration du centenaire de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri.

La caravane Mouloud Mammeri poursuit ses activités par l'animation de rencontres de présentation des œuvres de cet écrivain et d'encouragement de l'enseignement de la langue amazighe avant de quitter Annaba vendredi à destination de la wilaya de Boumerdès.

L. B.



## Handball / Mondial-2017 des U-21 L'Algérie «ne cible pas des adversaires à battre au 1<sup>er</sup> tour»

LA SÉLECTION algérienne de handball des moins de 21 ans ne cible pas «spécialement» des adversaires à battre pour passer au deuxième tour lors du 21<sup>e</sup> Mondial de handball (U-21) prévu à Alger du 18 au 30 juillet, a indiqué jeudi le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane.

«Nous avons cinq matchs à disputer au premier tour et l'équipe entamera chaque rencontre avec le même état d'esprit. On a l'envie et si nous serons capables de gagner tous les matchs, on mettra la détermination qu'il faut pour le faire», a déclaré Labane lors d'un point de presse organisé à la salle de conférences de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

«Nous avons donné des orientations au staff pour ne négliger aucun aspect même minime. Chaque détail peut être la clé d'une victoire face à des adversaires qui ne laissent rien au hasard», a-t-il insisté.

Lors du Mondial 2017, l'Algérie évoluera dans le groupe D avec la Croatie, l'Islande, l'Arabie saoudite, l'Argentine et le Maroc. Les quatre premiers de chaque groupe seront qualifiés pour le Tour principal.

«Notre principal objectif est la qualification au second tour. L'équipe s'est bien préparée. Elle a joué sept matchs de très haut niveau en Hongrie, en Slovaquie et surtout aux Jeux de la solidarité islamique à Bakou (Azerbaïdjan). Les résultats ont largement dépassé nos prévisions. Donc, il n'y a pas de raison de douter. La confiance est là et les résultats devraient suivre», a ajouté le patron de la FAHB.

Les jeunes de l'entraîneur Rabah Gherbi joueront un dernier match amical samedi (20h00) face à la Hongrie à Harcha, avant d'entamer la com-

pétition mondiale mardi face au Maroc à la même salle et à la même heure. Cette rencontre sera précédée par la cérémonie d'ouverture prévue à 18h00.

«Notre public est important. Je souhaite que l'engouement sera grand comme ça a été le cas lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) organisée et remportée par l'Algérie face aux Tunisiens. Nous sommes en retard en matière de médiatisation de l'événement mais nous allons rattraper cela très vite. Nos amis du Centre international de presse (CIP) feront le nécessaire», a-t-il promis, appelant la presse nationale à apporter sa contribution en matière de médiatisation du Mondial d'Alger.

Les matchs du Championnat du monde se dérouleront à la salle Harcha-Hacène et à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Huit autres salles ont été retenues pour les entraînements.

«Nous entamons la dernière ligne droite dans l'organisation de ce rendez-vous. L'Argentine est arrivée hier (mercredi, ndlr), l'Égypte et la Hongrie sont attendues ce jeudi. En fin de journée, des experts de l'IHF arriveront eux aussi. On apportera avec eux les dernières retouches», a fait savoir Labane.

Le groupe A est composé de l'Allemagne, de la Norvège, des Îles Féroé, de la Hongrie, de la Corée du Sud et du Chili. Le groupe B est formé de la France, du Danemark, du Qatar, de l'Égypte, de la Slovaquie et de la Suède. Enfin, le groupe C compte l'Espagne, la Tunisie, la Macédoine, le Brésil, le Burkina Faso et la Russie.

Les équipes seront hébergées à l'hôtel Mercure et à l'École supérieure de l'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian. Les officiels éliront domicile à l'hôtel El Aurassi. H. D.

## Réunion LFP -Ligues 1 et 2 Kerbadj insiste sur le respect des dates des compétitions

■ Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a insisté jeudi, lors de la réunion avec les clubs de Ligues 1 et 2, sur le respect des dates des compétitions qui doivent prendre fin avant le 28 mai 2018, date imposée par la FIFA en raison du déroulement du Mondial-2018 en Russie.



Au cours de cette réunion tenue à Alger, le premier responsable de la LFP a évoqué plusieurs points, parmi lesquels le contenu des dispositions réglementaires, l'opération de l'audit des stades, le dossier Cnas.

Au sujet de l'audit, il a invité les clubs à solliciter les autorités locales à prendre en charge la rénovation des installations sportives et la mise en place de l'éclairage.

Concernant le dossier Cnas, Kerbadj a informé les clubs de la réunion tenue entre cet organis-

me et la FAF pour traiter ce dossier et trouver des solutions définitives.

L'allocation du président de la LFP a été suivie par un certain nombre d'interventions axées notamment sur la relation Commission des résolutions des litiges (CRL)/clubs. Certains ont demandé à ce que cette commission soit renforcée par des représentants des clubs.

La question du plafonnement des salaires a été également abordée. Des dirigeants ont estimé qu'il est absolument nécessaire de trouver des solutions à ce problème qui risque

de mener les clubs dans l'impasse, d'autant plus que la crise économique que vit le pays peut avoir des répercussions sur la gestion des clubs. Une commission composée de quelques présidents pour réfléchir sur la question a été constituée.

Enfin, cette réunion qui a vu la présence d'une trentaine de présidents a élu Mohamed Zerouati, président de la JS Saoura, comme membre du Conseil d'administration de la LFP, représentant des clubs de Ligue 1, en remplacement de Farid Nezzar dont le club a rétrogradé en Ligue 2. M. Y.

### Ligue 1 2017-2018

## USM Alger-Paradou AC à l'affiche de la 1<sup>re</sup> journée

LES Sétif entamera la défense de son titre contre l'USM El Harrach au stade du 8-Mai-1945 pour le compte de la

première journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis saison 2017-2018 en août prochain, alors que le nouveau

promu, le Paradou AC, sera opposé à l'USM Alger au stade Omar-Hamadi, selon le calendrier de la compétition publié par la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi.

D'autres affiches sont au programme de cette première journée, entre autres CR Belouizdad- USM Bel-Abbès, un «remake» de la demi-finale de la Coupe d'Algérie 2016-2017, US Biskra-MC Alger ou encore JS Kabylie-JS Saoura.

Par ailleurs, le grand derby algérois de la saison entre le MC Alger et l'USM Alger aura lieu lors de la sixième journée et la traditionnelle affiche entre le MC Alger et l'ES Sétif lors de la deuxième journée. Quant au «clásico» MCA-JSK, il est programmé à la 8<sup>e</sup> journée tout comme ES Sétif-USM Alger. CRB-MCA aura lieu, lui, lors de la troisième journée.

Les autres classiques auront lieu comme suit : MCO-USMBA (5<sup>e</sup> j), ESS-JSK (10<sup>e</sup> j), JSK-CRB (11<sup>e</sup> j) et MCA-USMH (14<sup>e</sup> j).

R. T.

R. S.

### Nouveau stade de Tizi-Ouzou

## Un besoin de 20 milliards de DA pour son achèvement

Une enveloppe de 20 milliards de DA est nécessaire pour l'achèvement des travaux de réalisation du nouveau stade de 50 000 places couvertes de la Wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du directeur local de la Jeunesse et des Sports (DJS), Abderrahmane Iltache.

Lors d'une réunion de travail convoquée par le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Mohamed Msela, et ayant regroupé les représentants de l'entreprise turque en charge du projet et du bureau d'études, M. Iltache a souligné l'urgence de dégager, dans un premier temps, une tranche de 10 milliards de DA.

«Cette première tranche du reste à payer permettra de couvrir les situations financières de l'entreprise turque Mapa Insaat

qui n'ont pas été réglées depuis novembre 2016», a indiqué le DJS.

«Pour faire face à cette contrainte liée à la conjoncture économique exceptionnelle que vit l'Algérie, la DJS a décidé de consacrer la totalité de la somme accordée, soit 1,5 milliard de DA, à ce projet de stade même si ce montant reste insignifiant comparativement aux besoins financiers exprimés», a-t-il observé.

Lors de cette rencontre, tenue mercredi en marge d'une visite de travail organisée par l'exécutif de l'APW pour examiner les contraintes ayant retardé le parachèvement des travaux du premier stade de football couvert de l'Algérie, le représentant de Mapa Insaat a regretté le «blocage d'un total de 175

containers d'équipements d'une valeur de 5 milliards de DA destinés pour ce projet au niveau du port et ce, faute de paiement».

En outre, ce même responsable a signalé que son entreprise a fait récemment l'objet d'un redressement fiscal de la part de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas). Cette dernière, a-t-il ajouté, «a bloqué un montant de 40 millions de DA destinés à payer les travailleurs turcs qui menacent de recourir à un arrêt de travail à compter de dimanche prochain».

Ce même responsable a sollicité le DJS et le président de l'APW afin d'intervenir auprès des autorités compétentes pour débloquent cette situation, notamment pour obtenir un échéancier de paiement auprès de la Cnas.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Animation

## Lancement le 18 juillet de la caravane Eté d'Algérie

LA CARAVANE Eté d'Algérie, édition 2017, sera lancée le 18 juillet prochain depuis Alger avec la participation, dans une première étape, de 270 artistes, a indiqué à l'APS, jeudi soir à Batna, le directeur général de l'Office national de la communication et de l'information (Onci). En marge d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Chelia avant la clôture de la 39<sup>e</sup> édition du Festival international de Timgad, Lakhdar Bentorki a annoncé que la manifestation Eté d'Algérie ciblerait cette année les 48 wilayas, soulignant que les activités programmées seront organisées au chef-lieu des wilayas et dans 6 à 7 communes de la même ville.

Prévu jusqu'au 31 août, l'événement Eté d'Algérie propose des activités culturelles diverses

destinées aux enfants et aux jeunes, a ajouté le responsable, détaillant que cette manifestation verra la participation de 600 artistes.

M. Bentorki a également souligné que parallèlement à la caravane, qui démarrera le 18 juillet en cours depuis Alger, d'autres caravanes prendront le départ depuis plusieurs wilayas avec la participation de plusieurs artistes locaux, dont ceux ayant pris part au Festival international de Timgad et ceux également conviés au Festival arabe de Djemila de la ville de Sétif.

«La manifestation Eté d'Algérie est initiée afin d'animer la scène culturelle locale en proposant aux familles et aux jeunes des moments de loisirs et de détente», a-t-on noté.

R. C.

## Au prochain semestre à Oran

### Entrée en exploitation de 12 hôtels

DOUZE établissements hôteliers de différents niveaux de classification seront mis en exploitation durant le deuxième semestre de l'année 2017 à Oran, a-t-on appris jeudi du directeur local du tourisme et de l'artisanat. Ces hôtels, situés dans les communes d'Arzew, Mers El-Hadjadj et Gdyl, totalisent plus de 8 000 lits, a indiqué Kaid Omar Belabbès, dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre régionale de l'association du Club de l'artisanat bijoutier et de bijoux traditionnels organisée à la maison et centre d'artisanat de Hai Sabah (est d'Oran). Ces lits s'ajoutent à plus de 13 000 lits disponibles au niveau du parc hôtelier d'Oran, qui compte actuellement 167 hôtels exploités, a souligné le responsable, rappelant l'entrée en service, durant le premier semestre de l'année en cours, de quatre hôtels de classe de 1 à 4 étoiles implantés dans les daïras d'Oran, Bir El Djir et Ain Turck. «Plus de 140 projets hôteliers sont en cours de réalisation à Oran avec des taux d'avancement variant entre 5 et 95 pour cent», a poursuivi le responsable. Dans le cadre de la

stratégie d'équilibre géographique entre les 26 communes de la wilaya, le secteur du tourisme œuvre à ce que chaque commune puisse avoir au moins quatre hôtels, surtout les communes défavorisées afin d'attirer les investissements, notamment Misserghine, Boutlélis, Oued Tlélat, Braya et Boufatis, a indiqué Kaid Omar. Les efforts sont déployés aussi pour diversifier l'investissement dans les établissements hôteliers et de loisirs, ainsi la plage de Ain Defla de la commune de Gdyl a bénéficié d'un projet de jeux aquatiques, dont les travaux sont à 30 pour cent, et qui sera exploité d'ici à la fin de l'année en cours en vue de conférer une dynamique au niveau de la zone d'expansion touristique (ZET) de Kristel. Le directeur local du tourisme et de l'artisanat, qui a assisté à une partie de la rencontre régionale de l'association du Club de l'artisanat bijoutier, a mis l'accent sur les efforts de l'Etat pour développer le secteur touristique et de l'artisanat, indiquant que l'objectif de création de ces associations est «de rapprocher les artisans de leur métier».

Saty T.

## El Bouni et El Hadjar

### Saisie de matériel de pillage du corail

Un lot de matériel sophistiqué utilisé dans le pillage et le trafic de corail a été saisi dans deux opérations distinctes à El Bouni et El Hadjar par les éléments de la Gendarmerie nationale de Annaba, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité.

Les équipements saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous

toutes ses formes sont constitués de deux chaloupes, d'un moteur marin, de 42 bouteilles de plongée, trois jerricans d'essence, 10 combinaisons de plongée et de 17 supports bouteilles.

La liste du matériel saisi contient également 21 filets, cinq pioches, des montres de plongée, des boussoles en plus d'autres outils qui étaient dissimulés sur les rives de

Oued Seybouse, selon la même source.

La lutte contre la pêche illicite du corail a permis de mettre la main, au cours des onze derniers mois dans la wilaya d'Annaba, sur 338 bouteilles de plongée, 18 chaloupes, 19 groupes électrogènes, 10 combinaisons de plongée, 78 filets de pêche, 92 supports bouteilles et 12 moteurs marins, a-t-on ajouté.

Lyes Ch.

## Début de saison des Harraga



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

## Un réseau national de trafic de drogue démantelé

Les éléments de la sûreté de daïra de Ouaguenoune (20 km à l'est de Tizi Ouzou) viennent de démanteler un réseau de trafic de drogue et de psychotropes aux ramifications nationales. Un ressortissant de nationalité camerounaise fait partie de cette bande de trafiquants composée d'au moins 15 individus.

Par Hamid Messir

Tout a commencé, selon les indications fournies par la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, par l'arrestation, le 3 juillet dernier, d'un homme originaire de la wilaya d'Oran qui s'appropriait à écouter une quantité de drogue à Tizi Ouzou.

Il a été interpellé avec une femme en possession de 6, 415 kg de kif traité. Et ce malgré sa maîtrise de la technique de dissimulation de la drogue à l'intérieur d'une voiture sans qu'elle ne soit détectée au niveau des barrages de contrôle des services de sécurité. Les investigations élargies aux wilayas d'Oran, Ain Témouchent, Béjaïa, Sétif et Batna ont permis d'identifier puis d'interpeller les autres membres du même réseau en recourant à l'exploitation des communications téléphoniques par les services de la Sûreté nationale. Même s'ils utilisaient

les vieux appareils de la téléphonie mobile pour ne pas être repérés et identifiés par les services de sécurité en l'absence de l'option du GPS. Deux autres individus impliqués dans ce trafic sont activement recherchés par les services de sécurité. Les policiers ont également saisi 11 appareils sur les membres de ce réseau. Ces arrestations ont permis également de saisir pas moins de 47,715 kg de kif traité, près de 4 000 comprimés psychotropes (Rivotril 2 mg) et six véhicules utilitaires et touristiques de grandes marques et de dernière génération utilisés par les trafiquants dont une voiture de location et cinq autres achetées par les suspects grâce aux revenus de la commercialisation des stupéfiants. Les mis en cause ont été présentés, jeudi, devant le parquet du tribunal territorialement compétent de Tizizit.

Douze d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt pour constitution d'une association

criminelle organisée, détention, transport et commercialisation de drogue et de psychotropes. Alors que la femme de l'un des mis en cause a bénéficié d'une remise en liberté provisoire.

### Saisie de 12 quintaux de viande impropre à la consommation

Une quantité considérable de viande blanche impropre à la consommation a été saisie, hier, par la police à Tizi Ouzou, a indiqué vendredi, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. Selon les indications fournies par la même source, c'est au cours d'une opération de contrôle de routine des pratiques commerciales au niveau du marché de proximité du lieu dit l'habitat (sortie Est de Tizi Ouzou) qu'une partie de la marchandise prête à être commercialisée, estimée à 12 quintaux, a été découverte dans des sachets en plastique entreposés dans un magasin de vente de viande blanche. L'autre partie de la marchandise, de la dinde, a été retrouvée à l'intérieur du camion du propriétaire du commerce intercepté à un point de contrôle à l'entrée de la ville de Tizi Ouzou. Après les constatations d'usage par le vétérinaire de l'inspection des contrôles de la wilaya, une procédure judiciaire a été entamée à l'encontre du commerçant indélicat.

H. M.